

Hauteville, le 10 mai 2022



Conseil communal
1648 Hauteville
(Gruyère)

Election complémentaire au Conseil communal

A la suite de la démission au 30 mai 2022 de M. Nicolas Débieux, conseiller communal, le Conseil communal convoque le corps électoral en vue d'une élection complémentaire le

dimanche 3 juillet 2022

Conformément aux dispositions légales, la/les liste/s portant le nom d'un/e candidat/e doit/vent être déposée/s au Secrétariat communal, munie/s de la signature d'au moins 20 citoyens/nes domiciliés dans la commune et ayant l'exercice des droits politiques, jusqu'au **23 mai 2022, à 12 heures** au plus tard.

Toute personne dont le nom figure sur une liste doit confirmer par écrit qu'elle accepte sa candidature en apposant sa signature sur la liste déposée. Si cette confirmation fait défaut, son nom sera éliminé de la liste par le Secrétariat communal.

L'élection aura lieu selon le mode du scrutin majoritaire (majorité absolue au premier tour, majorité relative au second tour). Un éventuel second tour est fixé **au dimanche 24 juillet 2022**.

Si le nombre de personnes candidates de toutes les listes est égal ou inférieur à celui des sièges à pourvoir, les personnes candidates sont proclamées élues sans scrutin. Si aucune liste n'est déposée, le corps électoral peut voter pour toute personne éligible.

Des listes neutres et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'administration communale, aux heures d'ouverture.

Le Conseil communal

Secrétariat : 026 915 92 00 - Caisse : 026 915 92 01 - Contrôle de l'habitant 026 915 92 02

E-mail : commune@hauteville.ch - caisse@hauteville.ch - contrôle.habitant@hauteville.ch

Site internet : www.hauteville.ch

Route de la Gruyère 118 – 1648 Hauteville